



NOUVELLE INSTALLATION SCÉNIQUE DE LA COUR D'HONNEUR

DOSSIER DE PRESSE

« ICI, LE SPECTATEUR FIDÈLE DEPUIS 50 ANS COMME LE NÉOPHYTE QUI ENTRE POUR LA PREMIÈRE FOIS DOIVENT VOIR D'UN COUP D'ŒIL QUE LA COMMUNAUTÉ D'ESPRIT RÉUNIE DANS CETTE ENCEINTE ET SOUS LES ÉTOILES EST ÉGALITAIRE ET FRATERNELLE. »

Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon



Maquette 3D © Groupe Guillet - Benoît Probst

« UNE AVENTURE EN SOI »

Le remplacement des équipements scéniques et du gradin de la Cour d'honneur n'est pas un chantier parmi d'autres, il appartient au groupe des responsabilités qui font frémir. Nécessité impérieuse, il oblige à mettre un pied dans l'histoire, à conjuguer patrimoine, technicité, sécurité, visibilité, acoustique, confort, esthétique.

C'est une aventure en soi dans celle du Festival d'Avignon, qui ne peut se jouer que collectivement. En équipe du Festival d'abord, savoir ce que l'on veut, ce que l'on peut, dans le partage ensuite avec celles et ceux en charge de la conservation et de l'animation du Palais des papes. Si le Festival reste maître d'ouvrage, il lui faut un mandataire solide : Citadis, qui avait accompagné avec efficacité la naissance de La FabricA, sera celui-ci. Le premier schéma défini, il nous faut convaincre les financeurs. Grâce à la mobilisation sans faille des services du Ministère de la Culture (Drac et DGCA) et de ceux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chantier entre au contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un budget estimé à 3 800 000 euros. Le financement total de l'opération est donc pris en charge à 50/50 entre les deux collectivités, sans autofinancement du Festival.

La machine est lancée, sans retour possible. À l'issue du jury qui se tient le 28 juin 2019, si tous les projets présentés sont remarquables, c'est le Groupement Guillet, composé de Guillet SAS, artéOh, Kanju, Maffre Architectural Workshop, Master Industrie, FL Structure, RT-Events, Amadeus qui obtient la meilleure note pour sa proposition en réponse au marché global de performance passé en 2018. Les raisons du choix sont notamment la qualité des études réalisées, le projet architectural et son intégration dans la Cour, l'amélioration de la circulation des spectateurs et des accès PMR, le maintien de la jauge, le respect de la profondeur du plateau, la conception du montage/démontage, enfin, la solidité des références et la cohésion du groupement.

Le jury et les échanges qui l'ont accompagné nous ont aussi convaincus de la nécessité d'un délai supplémentaire et du report de l'installation de 2020 à 2021. Tout au long de la réalisation, nous découvrirons avec une certaine émotion la fabrication de notre rêve. Nous avons pu vérifier la minutie, les savoir-faire, l'engagement à chaque poste des artisans de l'art pour que se déploie cet objet unique que forment la scène et le gradin de la Cour d'honneur.

Les équipements de 2002 devaient être utilisés pour la dernière fois lors de la 74^e édition en 2020. La crise sanitaire en aura décidé autrement. Pour les spectateurs reconnaissants qui auraient un regret, qu'ils se rassurent, si la structure de l'ancien gradin était vétuste, certains de ses éléments en parfait état donneront naissance, grâce à l'équipe technique du Festival, à deux nouveaux gradins de 512 et 320 places.

Comme un symbole, après le long hiver de la crise sanitaire, ces nouveaux équipements permettront une renaissance, sous le signe de l'invention collective, de la prouesse et de l'hospitalité.

Paul Rondin, directeur délégué du Festival d'Avignon



© Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon (installation scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes)

LA SIXÈME COUR

Pendant deux ans, experts spécialistes des structures culturelles et artisans-industriels issus de différents corps de métiers ont travaillé au niveau du dispositif scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes. Le sixième depuis la création du Festival.

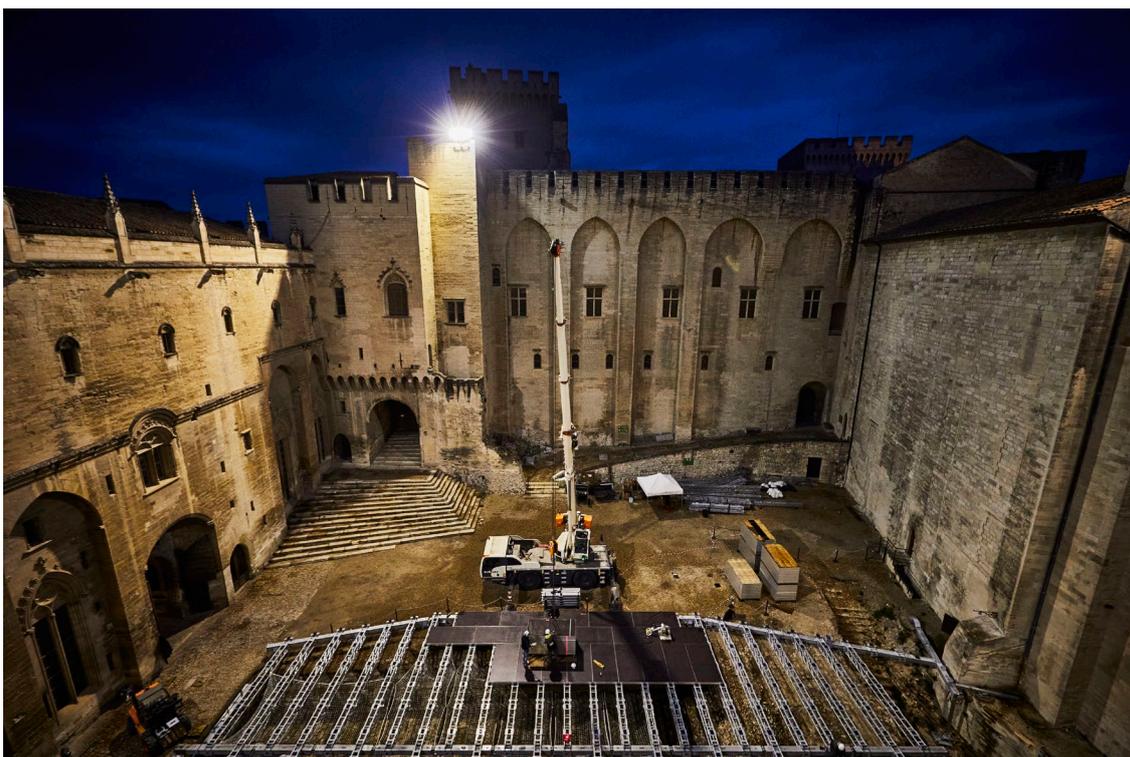
Philippe Varoutsikos, directeur technique du Festival d'Avignon, **Fabien Guillet**, mandataire du Groupement et constructeur des structures scéniques, **Félix Lefebvre**, scénographe d'équipement, **Philippe Maffre**, architecte du Patrimoine, **Benoît Probst**, ingénieur structure et **Yann Le Guyader**, fabricant des tribunes télescopiques, ont relevé un défi impliquant des missions sécuritaires, techniques, architecturales, patrimoniales et esthétiques afin d'offrir un nouvel écrin au spectacle vivant et d'augmenter le confort des spectateurs.

UNE NOUVELLE INSTALLATION NÉCESSAIRE

Face à l'usure naturelle d'un équipement datant de 2002, Philippe Varoutsikos, directeur technique du Festival, a été chargé d'élaborer le cahier des charges d'un nouveau dispositif scénique pour la Cour d'honneur. Au programme :

- ▶ L'amélioration des normes de sécurité
- ▶ La mise en conformité des équipements
- ▶ L'optimisation du montage et du stockage
- ▶ Une plus grande facilité d'entretien pour répondre à l'usure du temps et des éléments (pluie, vent, soleil)
- ▶ Utilisation de matériaux et techniques plus écoresponsables
- ▶ De nouvelles conditions de circulation et de flux

Un chantier titanesque qui doit répondre aux impératifs techniques, imposés par ce lieu d'exception, et de plus en plus technologiques du spectacle vivant.



© Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon (installation scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes)

LES ÂGES DE LA COUR

① ▼ 1947 Architecte : Georges Amoyel
Régisseur : Maurice Coussonneau

③ ▼ 1967 Architecte et scénographe : Camille Demangeat

② ▲ 1952
Rénovations supervisées par Georges Amoyel

④ ▲ 1982
Scénographe : Guy-Claude François

⑤ ▲ 2002

⑥ ▲ 2021
Maîtrise d'œuvre : Groupement Guillet

LES ARTISANS DU CHANTIER 2021

Maîtrise d'ouvrage : Association de Gestion du Festival d'Avignon

Mandataire Maîtrise d'ouvrage : Citadis

Bureau de contrôle : Alpes Contrôles

AMO : Artsceno

Maîtrise d'œuvre : Groupement Guillet

Mandataire : Guillet SAS

Fabrication structure gradin et scène : Guillet SAS

Scénographie : Kanju

Conception et direction technique : artéOh

Tribunes télescopiques et fauteuils : Master Industrie

Montage et démontage : FL Structure

Lumière éclairage : RT Events

Architecte du patrimoine : Maffre Architectural Workshop

CE QU'ILS EN DISENT

► **Philippe Varoutsikos**, directeur technique du Festival

Face à l'usure naturelle d'un équipement datant de 2002, Philippe Varoutsikos a été chargé d'élaborer le cahier des charges du nouveau dispositif scénique de la Cour d'honneur.

« La configuration de la Cour est telle - espace quasiment clos, sol taillé à même la roche - qu'il faut plusieurs mois pour implanter ce dispositif, contre sept jours en temps normal... »

► **Fabien Guillet**, mandataire du Groupement et constructeur des structures scéniques

De la Tour Eiffel au Palais des papes, depuis quarante ans cet artisan-industriel, serrurier chaudronnier de formation, transforme le métal en structure. Il a été choisi comme maître d'œuvre de ce chantier hors norme. Il a réuni l'équipe qui a imaginé et conçu la structure avant de lui donner corps.

« Nous avons dû trouver des solutions techniques inédites pour obtenir le résultat souhaité en considérant comme finalité le bien-être du spectateur. »

► **Philippe Maffre**, architecte du Patrimoine

Seul autorisé à intervenir sur des monuments classés, il a veillé au bon respect du fonds archéologique de la plus grande construction gothique du Moyen Âge. Entre tradition et modernité, il a été également attentif à ne pas trahir l'esthétique du bâti en créant la nouvelle gamme chromatique pour les sols et le gradin.

« Afin d'être en accord avec la lumière du lieu et ne pas heurter les spectateurs du musée en journée, j'ai imaginé un dégradé naturel à partir de cinq essences de bois : noyer de bourgogne, chêne du kansas, merisier, chêne naturel et chêne vicenza légèrement blanchi. Une gamme chromatique sur mesure pour le gradin comme pour les assises car aucun spectateur n'aura la même couleur de siège que son voisin ! »

► **Félix Lefebvre**, scénographe d'équipement

Afin de réaliser le dispositif de la Cour d'honneur, il a répondu aux attentes des artistes, des techniciens et du public. Avec l'architecte du Patrimoine, il a conçu dès l'origine les bases du rapport scène-salle, les caractéristiques du plateau, la nouvelle circulation et la signalétique.

« Créer une jauge de presque deux mille places, en proposant de meilleures normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, une nouvelle circulation et une signalétique repensée était un projet tout sauf routinier ! J'ai particulièrement veillé à concentrer l'attention du public sur la scène en évitant une déperdition sur les franges, en améliorant la courbe de visibilité et en fluidifiant la circulation sous le nouveau gradin. »

► **Benoît Probst**, ingénieur-scénographe

C'est à lui qu'est revenu la tâche ardue de dessiner et calculer la globalité du nouveau dispositif à partir des données du scénographe, des directives de l'architecte du patrimoine et des normes de sécurité inhérentes à ce type de construction. Sa tâche a été de concevoir un objet fondation sur lequel le plateau et le nouveau gradin sont venus s'adosser sans jamais s'enfermer dans la Cour, classée au patrimoine mondiale de l'humanité par l'Unesco.

« Pour réaliser cette superstructure, j'ai dû tenir compte d'un mille-feuilles d'informations et d'un écheveau complexe de réglementations. Mais mon métier c'est de réaliser le rêve des autres ! »

► **Yann Le Guyader**, fabricant des tribunes télescopiques et des sièges

La structure reçoit, côté nord, le gradin soit 28 modules télescopiques, les mêmes que ceux utilisés à La FrabricA. Composés d'une série de plates-formes montée sur chariots, ces modules bénéficient d'une ossature en métal et de sièges intégrés. Ils se déploient selon les besoins et offrent une grande polyvalence. Utilisés en intérieur jusqu'à présent, ils ont été conçus pour un usage externe à la demande du Festival d'Avignon. Une première en Europe.

FICHE TECHNIQUE DU NOUVEAU DISPOSITIF

Les éléments du dispositif vont arriver en pièces détachées dans **34 semi-remorques**.

Ils ont été stockés sur des plateformes intermédiaires avant de rejoindre la Cour dans des camions qui peuvent passer par les portes du Palais.

Il faut 6 jours semaine, pendant deux mois (18 avril au 10 juin 2021) pour ce premier montage.

SCÈNE

Ouverture ► 37,50 m

Profondeur ► 15,20 m public

Dessous ► de 1,30 à 2,50 m

Mur du Palais au lointain ► 26,30 m de hauteur

GRADIN

Ouverture ► 32 m

Profondeur ► 28 m public (31,50 m avec les régies)

Hauteur ► 11,60 m

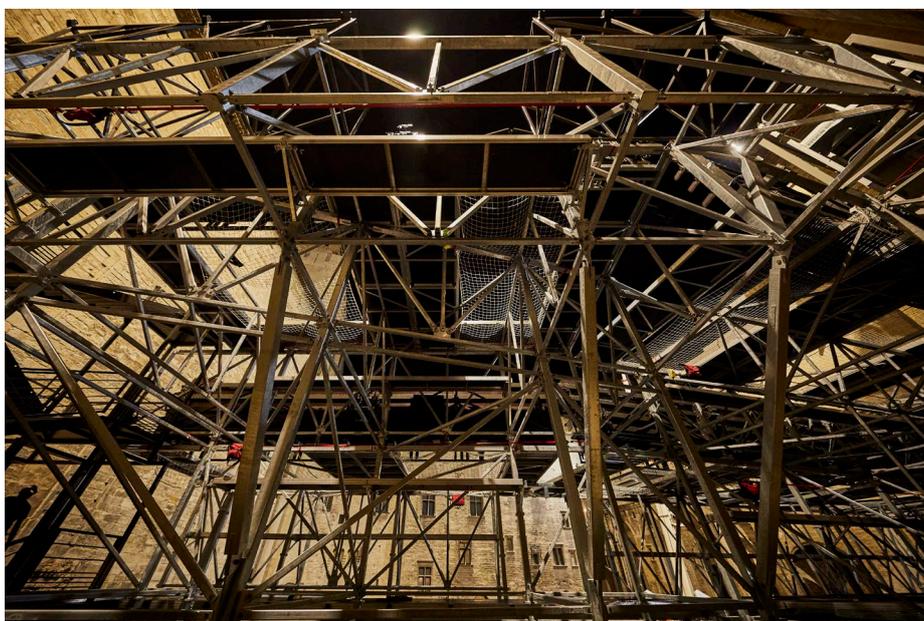
Mur nord du Palais ► 25,60 m

2 tours d'escaliers desservant **3 niveaux** de circulation

31 tribunes télescopiques dans un format identique à celles de La Fabrica

1950 places ou 1942 places (incluant les fauteuils PMR) soit une moyenne de **1947 places**

Nouveau ► Une plateforme pour les fauteuils PMR pour faciliter l'accès au premier niveau par la porte des Champeaux et une rampe PMR pour accéder au deuxième niveau du gradin par la porte Notre-Dame.



© Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon (installation scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes)

CHIFFRES CLÉS

Coût total de l'opération : 3 800 000 euros HT financés par l'État et la Région.

Fonctionnement en exploitation : 22 techniciens, 15 gardiens, 25 agents d'accueil et 10 agents de sécurité.

Soit un total de 15 800 heures environ.

Temps de montage : 6 semaines.

Poids : 200 tonnes.

Transport : 34 semi-remorques.

Hauteur des gradins : 11,6 m.

Nombres de places : 1947 réparties sur 3 étages.

Plateau : 37,5 m d'ouverture, 15,2 m de profondeur.

Recyclage métal : 160 tonnes d'acier et 25 tonnes d'aluminium.

Recyclage gradin : transformé en deux nouveaux gradins de 512 et 320 places.

Bois du plancher : 550m² recyclés en de nouveaux aménagements pour les différents lieux du Festival.

RECYCLAGE

Dans un contexte de raréfaction liée à la croissance mondiale, le recyclage permet d'économiser des ressources naturelles, de trouver des solutions alternatives et de faire face à la demande d'accès aux matières premières vierges.

- ▶ La structure datant de 2002 a entièrement été revalorisée par une entreprise dont les services ont couvert la collecte, la gestion, le recyclage et la valorisation des métaux, soit 160 tonnes d'acier et 25 tonnes d'aluminium.
- ▶ Le bois du plancher de scène a été stocké et sert à construire, par exemple, de nouveaux aménagements pour les différents lieux du Festival.
- ▶ Une partie de l'ancien gradin a été transformée en deux nouveaux gradins de 512 et 320 places qui seront utilisés dans les différentes salles du Festival.

RSE – IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Diminuer significativement l'impact environnemental a été un paramètre constant de notre réflexion et a orienté nos choix dès que cela était possible.

ORIENTATIONS DE CONCEPTION

▶ Optimisation des contraintes

Mettre en cohérence le cadre réglementaire, la sécurité et la fonctionnalité de l'ouvrage, en optimisant au maximum les hypothèses de calcul de structure pour limiter le tonnage d'acier à mettre en œuvre.

Exemple : passage de la charge admissible du plateau de 750 kg/m² à 450 kg/m² (limite réglementaire) soit une réduction du volume de la structure à fabriquer et des transports liés. Démarche appliquée également à la charpente support qui a été allégée.

Gain : plusieurs dizaines de tonnes sur l'ensemble de l'ouvrage par rapport à une approche classique (un gain de 10 tonnes de poids de structure, compte tenu des montages et démontages annuels, représente une économie de 100 tonnes d'acier transportés et grutés tous les 10 ans...).

▶ Optimisation des surfaces de plancher

Couvrir les surfaces là où c'est nécessaire et arrêter de couvrir toute la Cour d'honneur d'une structure lourde de plus de 2000 m² avec deux niveaux de plancher, soit ne plus doubler les mises en œuvre et les surfaces transportées.

Exemple : couverture de la moitié de la cour (zone de fouilles archéologique) et pose de la charpente gradin directement dans la cour gravillonnée.

Gain : économie de matériaux et de transports à l'impact environnemental fort, additionnée d'une meilleure perception de l'architecture du Palais des papes.

▶ Choix des Tribunes télescopiques

Les tribunes télescopiques sont 31 modules à tiroirs qui intègrent les planchers des rangs et l'ensemble des sièges repliés. Chaque module est protégé par une housse pendant les transports et les 8 mois de stockage.

Exemple : protéger les équipements, amoindrir les volumes stockés et transportés, simplifier les phases de montage

Gain : allongement de la durée de vie des équipements, conséquences positives en terme d'émissions de CO².

MATÉRIAUX

▶ Choix des matériaux

Les matériaux utilisés pour la quasi-totalité de l'ouvrage sont courants et 100% recyclables : bois éco-sourcés et certifié FSC ou PEFC, acier totalement recyclable, aluminium. Plastique uniquement utilisé pour les supports de placets des fauteuils, afin de garantir une durabilité (éviter les pourrissement prématurés, moisissures etc...).

► Mise en œuvre des matériaux

Séparation facile des différents matériaux

Exemple : lorsque ces éléments (bois/acier/plastique) sont combinés, ils sont vissés, sans collage, afin de permettre une dissociation facile et le recyclage en fin de vie.

Les formats des sous-ensembles (unités de plancher de scène, caisson aluminium de plancher du parterre et des circulations, par exemple) ont été déterminés pour limiter les chutes. Travail en collaboration avec le fabricant sur les formats de fabrication avant usinage.

Exemple : format de 1,25 x 2,50 qui correspond à la taille d'un plancher de contreplaqué standard (pas de coupe ni chute sur les formats rectangulaires). Idem pour le plancher de scène dont le format a permis de réduire la chute de coupe de 10 mm tout autour.

► Tri et valorisation

Master Industrie et Guillet, principaux constructeurs, sont engagés dans le tri, le recyclage et la valorisation de leurs déchets en partenariat avec des filières spécialisées.

► Approvisionnements

- à moins de 100 km du lieu de transformation en atelier (dans un rayon de 50 km pour la plupart)
- par camion entier afin d'optimiser au maximum les phases de transport
- Guillet (Alsace) : approvisionnement en acier directement depuis des fournisseurs frontaliers
- Master Tribune : approvisionnement 100% hexagonal.

PROCESSUS DE FABRICATION

► Sous-traitances limitées ou circuits courts

Guillet et Master Industrie sont les constructeurs de leurs équipements. Ils ont donc des capacités internes de transformation directe de la matière, ce qui limite fortement le recours à la sous-traitance et donc les flux logistiques.

LOGISTIQUE DE MONTAGE SUR SITE

► Conditionnement et emballage

- Emballages temporaires quasiment nuls
- Chantier qui génère très peu de déchets

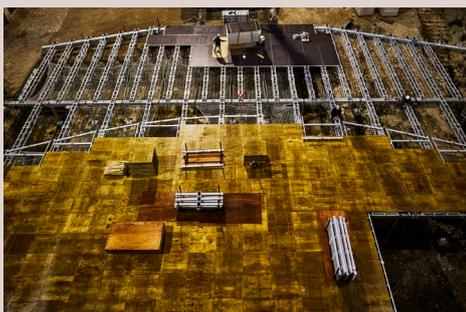
► Transport

- Optimisation du chargement des semi-remorques
- En cas de faible volume à livrer, recours à des camions plus petits
- Livraison à "juste à temps" autant que possible pour limiter les stockages tampon (déchargement/rechargement)

Exemple : le nombre de rotations de camion entre le stock et la Cour d'honneur était de plus de 200 pour l'ancienne version. Diminution de près de 50% des rotations dès l'année prochaine,

► Volume de stockage

- Rationalisation des structures = diminution des volumes stockés.





© Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon (installation scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes)

ACCESSIBILITÉ

La question de l'accessibilité à tous de la Cour d'honneur du Palais des papes a été travaillée dès la conception de cette nouvelle installation.

TOUR D'HORIZON POUR UNE VENUE PLUS FACILE ET ÉQUITABLE :

► Plan d'accès à la ville avec indication des parkings et tracés des voies praticables pour un fauteuil roulant avec minutage du temps à prévoir : sécurisation et confort dans la venue, baisse de l'inquiétude.

► Plan de la place du Palais avec indication des ascenseurs et des portes

► Les deux accès Champeaux et Notre-Dame sont rendus accessibles :

- La porte Notre-Dame est accessible en fauteuil en permanence.

Cet accès dessert de plain-pied la majorité des places PMR (4 places permanentes).

- La porte des Champeaux est rendue accessible par une table élévatrice mécanique qui est opérationnelle au cas par cas, avant l'ouverture des portes.

► Dans la Cour : jusqu'à 40 places PMR

- 4 places installées en permanence

- 36 autres places sont aménageables rapidement par un dispositif télescopique au niveau +2.98 (12^{ème} rang à cour et jardin) et par un démontage des fauteuils au niveau -0.60 (1^{er} rang cour et jardin).

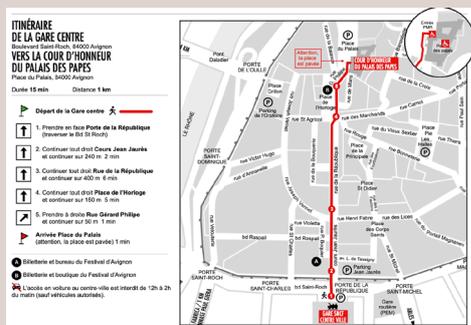
► Emplacement : une plus grande équité dans la visibilité

- par la Porte Notre-Dame, accès en milieu de gradins

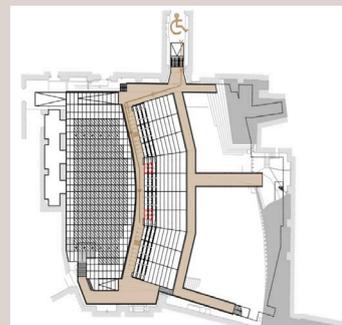
- par la Porte des Champeaux, accès premier rang

► Toilettes PMR accessibles via les deux niveaux

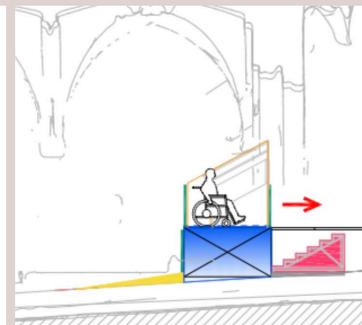
► Site avec renfort sonore et équipe de boucles auditives individuelles sur demande



Accès Porte Notre-Dame



Accès Porte des Champeaux



► 16 JUILLET : UNE SOIRÉE DÉDIÉE À L'ACCESSIBILITÉ

Visite des décors de *La Cerisaie*, mise en scène par Tiago Rodrigues, suivie de l'audiodescription de la pièce par Accès culture.

Toutes les informations concernant la politique d'accessibilité du Festival d'Avignon sont disponibles en ligne :

► festival-avignon.com/fr/accessibilite-602

Vous y trouverez :

- Un site accessible grâce à la solution FACIL'iti
- L'équipement des salles
- Un tarif accessible
- Un projet de médiation

« RENDRE LE SPECTACLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE. »

Cette nouvelle installation scénique dans la Cour d'honneur du Palais des papes est un magnifique symbole pour le Festival d'Avignon.

Elle permet de répondre à un tout un ensemble de préoccupations. Le respect d'un cahier des charges exigeant permet en effet, dès cette année, de faciliter les opérations de manutention des gradins et d'améliorer l'expérience théâtrale des spectateurs, sans rien négliger des autres finalités de cet espace majestueux. Dans le plus grand respect du patrimoine, ce projet a notamment été conçu pour rendre accessibles au plus grand nombre les spectacles présentés dans le cadre du Festival.

L'articulation entre les spectacles et le parcours des visites du Palais des papes permet de confirmer l'ancrage de la présence du Festival dans l'histoire des murs du monument.

L'État a tenu à soutenir ce projet, dans la continuité de la relation étroite qu'il entretient avec le Festival d'Avignon depuis 1947. Je salue ici la qualité de la coopération entre le Festival, maître d'ouvrage, la Ville, la Région et l'État qui a permis d'enrichir le projet tout au long des échanges.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Culture

« C'EST L'ESPRIT QUI CRÉE LE VERBE, C'EST AUSSI L'ESPRIT QUI ANIME LA TECHNIQUE. » (ERWIN PISCATOR)

Tous les ans le Festival d'Avignon offre des créations scénographiques qui témoignent pour chacune d'elles de recherches originales, d'émotions multiples sur la complexité du monde, cette année le renouvellement des installations scénographiques de la Cour d'honneur, apporte une nouvelle dimension à l'édition 2021. Le projet conçu par le groupement Guillet/Kanju/Art&oh est l'aboutissement d'une réflexion menée depuis quelques années par les équipes du festival.

Ce projet n'est pas très éloigné du précédent, ni d'ailleurs des raisons qui ont présidé à la scénographie de Guy Claude François en 2002 : l'usure, la volonté d'améliorer la sécurité de la salle, de favoriser la circulation des PMR, le souhait d'optimiser la rapidité du montage et du démontage.

Dans la destinée de la Cour, Marcel Freydefont note « En considérant l'évolution de l'aménagement de la cour de 1947 à 2002, on est frappé par l'émergence progressive d'une expression épurée. En tout cas, la simplicité, la limpidité de la nouvelle configuration semble naître de cette longue histoire. Il ne s'agit nullement d'une cour définitive, cependant son tracé, son allure paraissent achever une quête, lui donnant une juste expression architecturale ».

Ce nouveau projet montre la justesse de ces propos. Il s'agit bien d'une continuité tant sur les plans de l'harmonie, de l'équilibre, de la pureté des lignes, de la légèreté qui en ressort, servi par une technique habile. Une inscription subtile dans une architecture imposante et majestueuse, une démesure savamment mesurée permettant la lecture de jour comme de nuit de cet espace emblématique, une équation difficile et nécessaire entre le patrimoine intouchable et la vitalité des arts vivants.

Le Ministère de la Culture est ravi d'avoir accompagné et soutenu le festival dans la réalisation de ce projet innovant.

Michèle KERGOSIEN
Cheffe de la mission du Conseil architectural à la Direction générale de la création artistique au Ministère de la Culture

« AMÉLIORER LE CONFORT DU PUBLIC ET LA QUALITÉ DE SA RELATION AVEC LES ARTISTES. »

Terre de Culture, Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi et peut-être avant tout une terre de festivals puisqu'elle en comporte chaque année près de 750. Parmi eux, Avignon est le fleuron incontesté de l'art théâtral et rayonne dans le monde entier.

La rénovation du gradin de la Cour d'honneur du Palais des papes représentait donc une priorité pour notre collectivité. Dans cet espace mythique, qui fut celui du premier Festival d'Avignon en 1947 et qui est devenu depuis un phare de l'art dramatique, veiller à la qualité de l'accueil des spectateurs était une absolue nécessité.

La Région a fortement contribué, avec l'État, au financement de cette nouvelle installation scénique. Cet investissement exceptionnel vient conforter son soutien au fonctionnement du Festival qu'elle accompagne chaque année dans la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

Ce gradin tout neuf contribuera à améliorer le confort du public et la qualité de sa relation avec les artistes qui se produisent dans la Cour d'honneur. À ce titre, il modifiera la nature même des représentations théâtrales, chorégraphiques ou musicales qui y sont données et qui s'en trouveront magnifiées.

Nul doute que Jean Vilar, dont on célèbre cette année les 50 ans de la disparition, aurait apprécié !

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France

PALAIS DES PAPES

« POUR QUE VISITEURS DU JOUR ET SPECTATEURS DU SOIR VIVENT DANS UN MÊME ESPACE HARMONIEUX. »

Comme les poupées russes, la Cour d'honneur du Festival se glisse chaque année pour un petit mois de représentations nocturnes dans la Cour du Palais des papes. Depuis 1947, scène et gradins ont subi bien des métamorphoses au gré de l'évolution des formes théâtrales et des impératifs de sécurité. Scène et gradins sont devenus de plus en plus grands, cherchant à occuper toujours plus densément la cour du palais, s'approchant toujours plus de ses hautes murailles. Jusqu'à cette nouvelle cour de 2021 qui ne se contente plus d'occuper le lieu mais s'efforce de le révéler. Désormais, scène et gradins observeront un léger retrait par rapport au monument, permettant ainsi un meilleur dialogue avec l'espace de la cour et de ses façades du XIV^e siècle. Et les sièges eux-mêmes, ne cherchant plus à ressembler à ceux des théâtres classiques, épouseront les couleurs subtiles des vieux murs du palais d'Avignon pour que visiteurs du jour et spectateurs du soir vivent dans un même espace harmonieux.

Dominique VINGTAIN
Conservatrice en chef du Palais des papes et directrice du musée du Petit Palais

AVIGNON TOURISME

« OFFRIR UNE EXPÉRIENCE ENCORE AMÉLIORÉE. »

Avignon, ville d'exception, au cœur du rayonnement culturel de la région Sud, possède un patrimoine unique, inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco depuis 25 ans.

Le Palais des papes, restauré en différentes étapes, accueille aujourd'hui près de 700.000 visiteurs par an, dont une grande partie en saison estivale. Il abrite également un centre international des congrès, et accueille de nombreux événements tout au long de l'année. Notamment une grande exposition d'art dans la Grande Chapelle, dans laquelle viennent tout juste d'être installées 3 œuvres monumentales de Yan Pei-Ming, à découvrir jusqu'à janvier 2022.

Chaque année, d'avril à août, un véritable défi technique et humain y est relevé. Grâce au professionnalisme des équipes du Festival d'Avignon et d'Avignon Tourisme, festivaliers, touristes, congressistes, amateurs d'art, visiteurs du bout du monde ou Avignonnais se croisent ainsi quotidiennement, en toute fluidité.

Cette année, dans des conditions particulières liées au contexte sanitaire, le monument accueille une nouvelle installation scénique très attendue, qui devrait offrir une expérience encore améliorée : nous nous réjouissons d'avoir pu y contribuer à notre manière et souhaitons, à tous, une excellente édition 2021 du Festival d'Avignon ainsi qu'un très bel été !

Arnaud PIGNOL
Directeur Général d'Avignon Tourisme

FESTIVAL-AVIGNON.COM

Le nouveau site internet du Festival d'Avignon, mis en ligne le 15 juin 2020, est un site ressources : 10 000 pages, 74 années d'archives, plus de 1200 vidéos, des articles, des biographies et entretiens avec les artistes... Plus de 1000 photos et 200 vidéos y sont publiées chaque année.

Toutes les informations réservées à la presse sont accessibles dans l'espace privé :

► festival-avignon.com/fr/presse

► **Contactez le Service de Presse du Festival pour obtenir le mot de passe.**

Vous y trouverez dès à présent une **sélection de photos** à télécharger illustrant les différentes étapes du projet.

Un **numéro spécial** de 32 pages, dédié à la nouvelle installation scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes, en partenariat avec le magazine La Scène, est **disponible gratuitement** et en **téléchargement sur le site**.



© Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon (installation scénique de la Cour d'honneur du Palais des papes)

SERVICE DE PRESSE DU FESTIVAL

presse@festival-avignon.com

Tél. : + 33 (0)4 90 27 66 51/52

Responsables du service de presse / **OPUS 64**
Valérie Samuel et Arnaud Pain

FESTIVAL D'AVIGNON

Cloître Saint-Louis
20, rue du Portail Boquier
84000 Avignon

 @FestivalAvignon

 Festival d'Avignon

 festivaldavignon

 Festival d'Avignon